



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Bromont est à la recherche de citoyens qui souhaitent pourvoir les postes qui seront vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) dès décembre 2021.

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1).

Composition du CCU
2 conseillers municipaux 5 citoyens résidents Assistés par le personnel du Service de l'urbanisme

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de :

- dérogations mineures;
- plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A);
- usages conditionnels;
- autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire.

Ce comité se réunit une fois par mois en séance régulière à 7h30 AM. Des séances spéciales peuvent avoir lieu à l'occasion. Suite à ces rencontres, le comité soumet ses recommandations au conseil municipal. La durée du mandat de chaque membre-citoyen est de deux (2) ans.

Les citoyens qui souhaitent poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'architecture, de construction, d'architecture du paysage ou d'urbanisme. Ces éléments sont des atouts pour jouer un rôle au sein du comité.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le **12 novembre 2021** à l'adresse suivante : christine.boyer@bromont.com

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec Marc Béland au 450-534-2021 p.2234.

Bromont, ce 21^e jour du mois d'octobre 2021.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate